



Pays de la Haute Vallée de l'Aude : ses milieux naturels



Le Saint Hilairois





Éditorial

Quand on sait la richesse des milieux naturels dont dispose le Pays de la Haute Vallée de l'Aude, on comprend pourquoi la Charte du Pays a placé "le respect et la préservation de l'environnement" en tête de ses cinq axes de développement.

Sensibiliser l'ensemble des habitants de ce territoire à la connaissance du patrimoine naturel, tel est l'enjeu des huit livrets édités, qui présentent de manière simple et attractive l'exceptionnelle faune et flore de chacun des huit cantons de ce Pays.

Cette action, encouragée par le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises, avec le concours du Conseil Régional Languedoc-Roussillon et du Conseil Général de l'Aude, a été réalisée par l'équipe de la Fédération Aude Claire, que je tiens à remercier tout particulièrement pour sa compétence et le travail accompli.

Le Pays ne pouvait qu'adhérer à cette initiative qui s'est inscrite d'emblée dans l'organisation du territoire basée sur le développement durable.

Bonne lecture à tous !



Marcel MARTINEZ,
Président du Syndicat Mixte
de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises

Le Pays de la Haute Vallée de l'Aude

Ce territoire présente des milieux naturels variés qui dépendent de la combinaison de plusieurs facteurs : climat, relief, géologie et surtout occupation par l'homme.

Un carrefour d'influences climatiques : montagnardes au sud, méditerranéennes à l'est, atlantiques à l'ouest, intermédiaires dans les zones centrales.

Des altitudes variables : de moins de 300 m dans sa partie nord jusqu'à plus de 2400 m au sud.

La rencontre de plusieurs vents dont 2 dominent. Le Cers, vent du nord-ouest, et le Marin, vent d'est.



Des sols calcaires sur la majorité du Pays avec des variations locales. Des sols granitiques à l'extrême sud (Madres et Dourmidou).

Un paysage marqué par la présence de cultures, prairies et forêts.

Les principaux milieux naturels du Pays

L'Aude traverse notre Pays du sud vers le nord. Prenant sa source au lac d'Aude à 2100 m, elle parcourt le Capcir et le Donezan avant de rentrer dans notre département.

Bouillonnante, elle traverse les vallées du **territoire d'Axat**. Son eau froide et oxygénée accueille la loutre et la truite fario. La **ripisylve**, forêt des rives des cours d'eau, abrite le cincle plongeur et la salamandre tachetée. Ce territoire est occupé en grande partie par une **forêt** de hêtraie sapinière où vivent, en altitude, le grand tétras et la rosalie des Alpes. Les **zones humides** sont fréquentes sur le Mardres : les tourbières accueillent des espèces adaptées telles la droséra et les sphaignes. Ce territoire comporte des milieux d'**éboulis** et de **falaises** dont les gorges de Saint-Georges.



Hêtraie sapinière

Plus loin, l'Aude reçoit les eaux du **Rébenty** dont la vallée traverse le **Plateau de Sault**. Bordées par une **ripisylve** d'aulnes et de frênes, ses eaux accueillent la truite fario et le desman. Occupé en majorité par une **forêt** de hêtraie sapinière où vivent le cerf et la chouette de Tengmalm, ce territoire renferme des espaces voués aux **cultures** où l'on trouve des messicoles comme le bleuets. Le karst du Plateau de Sault, à l'origine des **grottes** et **gouffres**, permet la présence par endroits de **tourbières** et de **prairies humides** où vit la grenouille rousse.



Tourbière du Pinet

Après avoir dépassé le défilé de la Pierre-Lys, l'**Aude** calme sa course et traverse le **territoire de Quillan**. Ces gorges sont typiques des milieux de **falaises** attractifs pour les chauve-souris et l'avifaune nicheuse. Les **milieux forestiers** dominent, avec, selon les conditions, la chênaie pubescente, verte ou la hêtraie. On rencontre sur les pentes et les sommets des **pelouses**, dont certaines sont riches en orchidées, et non loin des villages, des **prairies de fauche**.



Pelouse de la Serre de Bec



Plaine de Puivert

À l'ouest, le **Chalabrais** est parcouru par l'**Hers** qui se jette dans l'Ariège : nous sommes sur le versant atlantique. Ce territoire vallonné est occupé en majorité par des **milieux forestiers** composés de chênaies, hêtraies et forêts de résineux qui accueillent le cerf, le sanglier et le pic noir. Les **prairies de fauche**, à la diversité végétale importante, sont riches en papillons.



Garrigue

En aval, **l'Aude** pénètre sur le **territoire de Couiza**. Le Pech de Bugarach, la "montagne inversée", est un milieu de **falaises** où niche le vautour percnoptère. A Couiza, l'Aude reçoit les eaux de la Sals dont la source salée permet la présence d'une flore particulière des sols salés. Des **formations tuffeuses** sont remarquables sur ce territoire : elles accueillent l'euprocte des Pyrénées. Les influences méditerranéennes permettent la présence de la **garrigue** où l'aphyllante, le thym, les euphorbes et les orchidées créent de multiples couleurs. Des **peuplements forestiers** variés abritent le sanglier, le chevreuil et de nombreux oiseaux.

C'est après avoir franchi les gorges d'Alet que **l'Aude** rejoint le **Limouxin**. Calme et large, elle accueille le vairon et le chevesne. Le paysage est marqué par la présence de la **vigne** où l'on peut rencontrer des insectes comme l'empuse. Les **haies** qui bordent les parcelles sont riches en arbustes dont les baies attirent les oiseaux. Des **milieux forestiers** composés de chênaies pubescentes et vertes sont présents par endroits, ainsi que des **pelouses** au sein desquelles les petits points d'eau sont fréquentés par la rainette méridionale.



L'Aude à Alet

À la sortie de Limoux, l'Aude reçoit en rive gauche les eaux du **Sou** qui, après avoir traversé tour à tour des paysages de collines, de bois, de champs et de vignes, finit là son parcours à travers le **Razès**. Ce territoire est occupé en majorité par des **vignes** et des **cultures** où l'on peut trouver des plantes adventices comme le diplotaxis fausse roquette. Une **forêt** de chênes pubescents, dans laquelle chante le pinson des arbres, est répartie sous forme de bois dans le territoire. Les **mares** et les **plans d'eau** sont des lieux essentiels à la reproduction des amphibiens



Mare de Cailhau

comme le pélobate cultripède.

À l'est, le **Lauquet** aux vallées fraîches se jettera dans l'Aude bien après que celle-ci ait quitté le Pays de la Haute Vallée : ses eaux accueillent le barbeau méridional. Ce petit cours d'eau parcourt le **Saint Hilairois** dont les paysages sont marqués par la présence de **vignes** et **cultures** où l'on peut voir le miroir de Vénus ou entendre la huppe fasciée et l'alyte. Les **milieux forestiers** sont bien présents avec, selon les conditions, la hêtraie ou la chênaie pubescente. Les influences méditerranéennes permettent la présence de **garrigues** qui accueillent la couleuvre de Montpellier et le circaète Jeanle-Blanc.



Vignes

Le Saint Hilairois



Situé au nord-est du Pays de la Haute Vallée de l'Aude, le Saint Hilairois est un territoire aux **altitudes** voisines de 150 m dans sa partie nord-ouest, à proximité du fleuve Aude, qui s'élèvent jusqu'à 500 à 600 m dans sa partie sud-est, près des Corbières.

Il se caractérise ainsi par des **reliefs** variés où les vallées sont surplombées par des coteaux et de petites collines.

Le Saint Hilairois est parcouru par un ensemble de **cours d'eau** aux débits très irréguliers. Le principal est le Lauquet qui prend sa source dans les Corbières près du Milobre de Bouisse et, après avoir parcouru une trentaine de kilomètres, se jette dans l'Aude sur la commune de Couffoulens. Il a donné son nom à 3 villages situés dans le Saint Hilairois : Caunette-sur-Lauquet, Clermont-sur-Lauquet et Laderne-sur-Lauquet.



La partie sud du territoire est drainée par le ruisseau de Saint-Polycarpe qui se jette dans le fleuve Aude en amont de Limoux.

Le Saint Hilairois subit des **influences climatiques** de type méditerranéen qui se traduisent par des étés chauds et secs et des hivers doux et humides.

La grande majorité de la zone est occupée par la **forêt**, notamment celles de Crausse Rabassié et du Castillou. Les espaces ouverts sont voués à l'**agriculture**, avec une production viticole majoritaire, accompagnée de cultures de céréales sur certaines communes. Sur les anciennes parcelles cultivées, des milieux de pelouses et de garrigues se sont développés.



Quelques communes du sud du territoire appartiennent à la Zone de Protection Spéciale des Hautes Corbières au titre de Natura 2000, pour la **richesse** de leur avifaune.

Le cours d'eau et sa ripisylve

Cours d'eau aux vallées fraîches, le Lauquet serpente à travers le Saint Hilaire avant de se jeter dans le fleuve Aude. Ses eaux accueillent de nombreux poissons tels que le barbeau méridional, le toxostome, le chevesne ou le goujon ainsi que de nombreux invertébrés aquatiques.

La **ripisylve**, forêt des rives des cours d'eau, est composée par des arbres, tels l'aulne et le saule, et des herbacées comme la saponaire officinale. Cette forêt stabilise les berges grâce aux racines des arbres qui limitent l'érosion. Elle abrite de nombreux animaux, comme le héron cendré et le martin-pêcheur.



Surnommée queue de cheval ou queue de renard, la **prêle** (*Equisetum*) est un des plus vieux végétaux de la planète qu'on trouve dans les lieux humides. Riche en silice, elle était utilisée autrefois pour polir les métaux et même pour se laver les dents ! Dans le département, il existe plusieurs espèces de prêles parmi lesquelles la grande prêle qui peut atteindre 1 m 50 de haut.

Le **saule blanc** (*Salix alba*), appelé aussi aubier ou saule argenté, vit au bord des cours d'eau. On le reconnaît à ses feuilles allongées, pâles et duveteuses sur le dessous. Ses fleurs, regroupées en longs chatons jaunes et soyeux, donnent des graines munies de poils cotonneux qui leur permettent d'être disséminées par le vent. De son écorce, on extrait la salicine, mieux connue sous le nom d'aspirine. Avec les rameaux de certains saules, les osiers, on fabrique des paniers.



Espèce protégée présente dans les cours d'eau qui se jettent dans la Méditerranée, le **barbeau méridional** (*Barbus meridionalis*) ou truité vit dans les rivières aux eaux fraîches et oxygénées, près des fonds sableux. Il est adapté au climat méditerranéen car il résiste aux crues et à la sécheresse, en s'enterant dans le fond humide par manque d'eau. Des études ont montré qu'il serait présent dans l'Aude depuis au moins 5 millions d'années.

Les milieux forestiers

Beaucoup de forêts du Saint Hilairois comprennent des chênaies pubescentes et, dans les zones fraîches et humides, des hêtraies. On trouve également des plantations de résineux dans la forêt de Crausse Rabassié.

L'altitude de ce territoire permet la présence d'une **chênaie pubescente** à buis plus ou moins arborée, où l'on aperçoit parfois le sanglier et le chevreuil.

Sur les versants plus frais et humides orientés au nord, se développe la **hêtraie**, où l'on trouve le hêtre et le buis. Dans les zones fraîches, on trouve des plantes se développant à la fin de l'hiver, comme les jonquilles ou les perce-neiges... Les zones plus sèches sont riches en orchidées, céphalanthères et épipactis par exemple.

Sur les versants calcaires ensoleillés et chauds, par exemple vers Pomas et Verzeille, la **chênaie verte** occupe les endroits où le sol est peu profond. Nous sommes ici à la fin des influences méditerranéennes.

Souvent perdues dans les massifs forestiers, on trouve quelques **zones rocheuses** intéressantes pour la nidification des rapaces forestiers comme le grand duc.



Appelé aussi narcisse trompette ou jonquille, le **narcisse jaune** (*Narcissus pseudonarcissus*) est très commun en Europe. Il pousse souvent en colonies denses dans les prairies, les forêts, les bords de chemin et même les jardins où il est cultivé comme plante ornementale. Il fleurit en moyenne de mars à mai. Toutes les parties de la plante sont toxiques et plus particulièrement le bulbe.

Bien qu'elle ait l'allure d'un lézard, la **salamandre tachetée** (*Salamandra salamandra*) est un amphibien noir et jaune d'une vingtaine de centimètres qu'on connaît aussi sous le nom de salamandre de feu. Durant la journée, elle vit cachée dans les cavités humides ou sous les pierres des forêts, à proximité des ruisseaux. Elle ne s'active que la nuit. C'est une espèce ovovivipare, c'est-à-dire que les œufs puis les larves se développent dans le corps de la mère. Celle-ci va ensuite déposer les larves matures dans les points d'eau où elles vivront jusqu'à l'âge adulte. Très vorace, la salamandre se nourrit de vers, mollusques et insectes.



La vigne et les cultures

La **vigne** est composée de cépages variés qui servent à produire la célèbre blanquette de Limoux. Leur présence est due aux influences méditerranéennes qui provoquent un climat chaud tempéré par les vents venant de la mer. Quelques zones du territoire sont vouées aux **cultures** de céréales, par exemple vers Greffeil.



Liées aux cultures et aux vignes, les **plantes adventices** s'installent spontanément dans les espaces ouverts et cultivés. Parmi elles, celles qui sont intimement liées aux moissons portent le nom de plantes messicoles : ce sont le bleuet et le coquelicot par exemple. Lorsque les traitements chimiques ne sont pas trop intenses, leurs couleurs variées égaiant les abords des vignes et les espaces entre les rangs.

La **spéculaire miroir de Vénus** (*Legousia speculum-veneris*) est une petite plante assez poilue aux nombreuses fleurs violettes qui fait partie de la famille des Campanules. Assez commune dans le département de l'Aude, on la rencontre dans les terrains vagues et en bordure des cultures.



Les vignes accueillent des animaux variés. Beaucoup d'amphibiens, de passage, se tiennent non loin des milieux humides. C'est le cas de la rainette méridionale et de l'alyte. La huppe fasciée, à la recherche d'insectes, fouille le sol à l'aide de son long bec.

Petit crapaud de 5 cm, l'**alyte** ou crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*) vit dans les vieux murs et les amas de pierres. Au printemps, le mâle attire une femelle grâce au chant flûté qu'il produit au crépuscule. La femelle pond un amas d'une soixantaine d'œufs que le mâle féconde puis coince sur son dos avec ses pattes postérieures. Il peut transporter des œufs à des stades de maturation différents et provenant de femelles différentes. Après s'en être occupé pendant plusieurs semaines, leur évitant tout contact humide, il les dépose dans l'eau pour l'éclosion.



Les pelouses et la garrigue

Les milieux ouverts des pentes et sommets sont occupés par des pelouses accompagnées de formations arbustives diversifiées. Leur nature dépend de leur position topographique, de l'exposition et de la profondeur de sol. Il est important d'y maintenir une activité de pâturage pour éviter leur fermeture c'est-à-dire leur embroussaillage.

Les zones à sol profond sont occupées par des **pelouses hautes** à brome, intéressantes pour le bétail. Elles sont accompagnées d'églantier, buis, genévrier et sont par endroits riches en orchidées. On les trouve en bas de versant, non loin des cours d'eau, vers Greffeil et Caunette-sur-Lauquet par exemple.



Les pentes ensoleillées sont occupées par des **pelouses méditerranéennes** à aphyllanthe et brome. Les sols, souvent marneux, sont peu fertiles. L'érosion peut y être forte, ce qui limite la densité de végétation.

De petites surfaces, ensoleillées et rocailleuses, sont occupées par une **garrigue** souvent pâturée par des ovins, en mosaïque avec les pelouses méditerranéennes. On la trouve sur les hauteurs, dans les zones peu pentues, vers Saint-Hilaire, Verzeille et Saint-Polycarpe par exemple.

Présente sur sol calcaire dans les zones sèches à influence méditerranéenne, la garrigue accueillait autrefois une activité humaine importante. Pastoralisme, coupes de bois et feu ont peu à peu dégradé les forêts de chênes verts et blancs pour donner ce milieu d'apparence désertique mais assez riche en espèces végétales.



La garrigue comporte une végétation arbustive adaptée à la sécheresse : genêt scorpion, thym, chêne kermès, romarin... accompagnée d'herbacées variées : aphyllante de Montpellier, brome, diverses euphorbes et nombreuses orchidées.

Ce milieu chaud et sec accueille la couleuvre de Montpellier et la vipère aspic, ainsi que le circaète Jean-le-Blanc, ce rapace amateur de serpents.

Un sol moins calcaire permet par endroits la présence de l'arbousier et du jason.



L'**iris jaunâtre** (*Iris lutescens*) ou iris nain a, comme l'indique son nom, des fleurs jaune clair. Certaines variétés ont des fleurs violettes, blanches ou bicolores. C'est une plante méditerranéenne de petite taille qui pousse sur les terrains calcaires, dans les pelouses rocailleuses sèches et ensoleillées. Elle est très cultivée dans les jardins.



L'**ascalaphe soufré** (*Libelloides coccajus*) fait penser à un papillon, avec ses ailes jaunes. Mais elles sont nervurées, comme celles des libellules. Pourtant ce n'est ni un papillon ni une libellule mais un cousin du fourmillon qu'on voit dans les milieux herbacés secs. C'est un carnivore qui attrape ses proies en vol à l'aide de sa mâchoire en forme de pince.



Le **brachypode rameux** (*Brachypodium retusum*), poacée de 20 à 50 cm de haut, est connu sous les noms d'herbe à moutons ou bauque. Pendant des siècles, les bergers ont brûlé les formations végétales épineuses pour favoriser sa repousse. Ses touffes serrées s'installent sur les terrains arides et même dans les fines fentes des rochers.



Arbre aux feuilles persistantes d'un vert luisant, l'**arbousier** (*Arbutus unedo*) appelé aussi arbre à fraises, a des fleurs blanches en forme de clochettes qui pendent en grappes. Elles donnent des fruits comestibles ronds de couleur rouge orangé, les arbouses, qui mûrissent en hiver et sont riches en vitamine C. Son bois dur utile au chauffage est recouvert d'une écorce crevassée. Espèce des terrains siliceux, on le rencontre aussi sur les sols pauvres en calcaire.

Le **jason** (*Charaxes jasius*), appelé aussi nymphale de l'arbousier ou pacha à deux queues, a besoin de l'arbousier pour que sa chenille se développe. Originaire d'Afrique, il a colonisé le pourtour du bassin méditerranéen et en particulier les régions où pousse l'arbousier. Les femelles les plus grandes peuvent atteindre 10 cm d'envergure.



Le livret que vous tenez entre vos mains et les 7 autres qui l'accompagnent ont été créés dans le cadre de l'opération de "Sensibilisation des acteurs du Pays de la Haute Vallée de l'Aude à la richesse des milieux naturels".

Chaque territoire du Pays de la Haute Vallée possède ses propres richesses. Nous avons donc créé un livret pour chaque territoire.

Chacun comporte des pages communes consacrées au Pays, qui vous présentent de façon générale les principaux milieux naturels du Pays de la Haute Vallée de l'Aude. Chaque livret a ses propres pages qui vous permettent de mieux connaître les milieux présents sur le territoire concerné, leur richesse, les espèces animales et végétales qui leur sont associées ainsi que leur fragilité.

Vous pourrez ainsi découvrir les livrets consacrés au Plateau de Sault, au Chalabrais, au Razès, au Limouxin, au Saint Hilairois, aux territoires d'Axat, de Quillan et de Couiza.



La maquette de ces livrets a été conçue par la Fédération Aude Claire, avec le soutien financier du Conseil Général de l'Aude et du Conseil Régional Languedoc-Roussillon.

Les photographies et les illustrations sont de Bruno Le Roux, Clémentine Plassart, Carine Bonhoure, Pierre Polette, Carole Gaudrain, Babeth Cabot.



Où s'informer ?

Fédération Aude Claire 12 av Camille Bouche, 11300 Limoux
Tél. : 04.68.31.29.20 - aude.claire@wanadoo.fr
Site Internet : <http://assoc.pagespro-orange.fr/aude.claire>

Pays de la Haute Vallée de l'Aude Mairie d'Axat, 11140 Axat
Tél : 04.68.20.58.38 - smvapa@payshva.org
Site Internet : www.payshva.org

Communauté de communes du Limouxin et du St Hilairois
2 Place Alcantara, 11300 Limoux
Tél : 04.68.31.40.78 - accueil@cc-lsh.fr
Site Internet : www.cc-lsh.fr

